



**2022-2023**

# Projet pédagogique

**SITE SAINT-PAUL-DE-JARRAT**

Annexe projet pédagogique 2022/23

**ALSH ETE 2023**

Du 10/07 au 1er septembre 2023 (fermé 14/07 et 15/08/2023)



# Sommaire

<b>1. L'équipe pédagogique .....</b>	<b>3</b>
• Présentation de l'équipe .....	3
• Rôles et missions des différents acteurs.....	3
<b>2. Les locaux.....</b>	<b>4</b>
<b>3. Fonctionnement de l'ALSH .....</b>	<b>5</b>
• Déroulement de la journée .....	5
• Organisation du temps repas .....	6
• Organisation du temps calme/repos.....	6
<b>4. Analyse de situation .....</b>	<b>7</b>
Objectifs :.....	8
L'objectif principal est de favoriser « le bien vivre ensemble ».....	8

## I. L'équipe pédagogique

- **Présentation de l'équipe**

NOM PRENOM	FONCTION	DIPLOMES
<b>Période 1 : du 10 juillet au 4 août 2023</b>		
FERRE Christine	Directrice	BPJEPS Loisirs tous publics
CASSE Laëtitia	Animatrice	CAP Petite Enfance
ELIAS Véronique	Animatrice	BAPAAT Loisirs du jeune et de l'enfant
JEAN Lilou	Animatrice	BAFA en cours
GALLARD Eymerrick	Animateur	BPJEPS Loisirs tous publics
LAGARDE Chantal	Animatrice	BAFA
NEDJARI Shaïnes	Animatrice	BAFA
<b>Période 2 : du 7 août au 1er septembre 2023</b>		
GALLARD Eymerrick	Directeur	BPJEPS Loisirs tous publics
ATANASIO Thomas	Animateur	BAFA
MARQUIER Jessica	Animatrice	CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance

L'équipe d'animation est composée de deux directeurs diplômés, d'animateurs permanents diplômés et d'animateurs stagiaires.

- **Rôles et missions des différents acteurs**

### **Directrice/directeur**

Gestion de l'organisation générale : accueil et sécurité des enfants, gestion du budget, préparation et menée de réunions, gestion des plannings, accueil et communication aux familles, gestion des présences enfants, gestion des PAI et de la pharmacie.

## **Animateurs**

### En équipe :

- Ils travaillent en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble ;
- Ils doivent être en mesure d'impulser des idées, des projets.

### Avec les enfants :

- Sont garants du respect du protocole sanitaire ;
- Ils sont responsables des enfants qui leur sont confiés ;
- Ils s'assurent régulièrement de la présence et de la sécurité des enfants ;
- Ils sensibilisent les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel ;
- Ils sont attentifs et à l'écoute des ressentis et des besoins des enfants ;
- Ils doivent avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et sont tenus de montrer l'exemple dans leurs attitudes, leur langage, leurs comportements ;
- Ils doivent organiser le temps d'accueil de l'enfant de manière que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif, ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leurs propres choix ;
- Ils favorisent l'autonomie chez l'enfant.

## **2. Les locaux**

- 3 salles attenantes (2 en enfilade et 1 à l'étage pour les 6/12 ans) ;
- 1 salle d'activités manuelles au fond de l'école ;
- 1 lavabo dans 4 d'entre elles ;
- 1 salle de motricité ;
- 1 salle de sieste où les lits sont nominatifs ;
- 1 cour avec toboggan et jeux en bois ;
- 1 cour avec 1 panneau de basket ;
- 1 sanitaire garçons et 1 sanitaire filles dont 1 toilette dans chaque, adapté pour les maternelles.

### Une salle de restauration

Les plats sont livrés par le traiteur « ANSAMBLE » et sont réchauffés par une cantinière employée par la SNASO.

Un bureau dans lequel se trouve un ordinateur relié à internet où les fiches de présences enfants seront éditées chaque jour sur l'imprimante de l'école.

Une salle du personnel : cette pièce est mise à disposition des animateurs pour leur permettre d'effectuer leur pause. Les affaires personnelles des animateurs seront rangées dans cette salle. Ils prendront soin de la ranger.

Une salle d'infirmier avec 1 lit et la pharmacie.

Tous les soins donnés et plaintes seront consignés sur la fiche prévue à cet effet. Elle doit être complétée obligatoirement par le directeur ou l'animateur qui administre les soins (blessures, plaintes, prises de médicaments...).

Sur chaque planche d'appel se trouvera une fiche pharmacie afin que les animateurs notent les soins au fur et à mesure de la journée.

Le matériel pédagogique y est également entreposé dans 4 armoires.  
Une buanderie avec une machine à laver et un sèche-linge.

### **3. Fonctionnement de l'ALSH**

- **Déroulement de la journée**

Chaque animateur range ses affaires personnelles dans la salle du personnel.

#### **7h30/9h30 : ACCUEIL DU MATIN**

Arrivée échelonnée des enfants.

Les parents accompagnent leur enfant jusqu'au grand portail blanc. Ils sonnent et la directrice/directeur (Christine FERRE / Eymerick GALLARD) récupère l'enfant et l'accompagne pour se laver les mains puis jusqu'aux porte-manteaux nominatifs. Elle/Il s'est renseigné(e) auprès des parents sur la personne qui est susceptible de venir chercher l'enfant et si celui-ci se repose l'après-midi.

Elle/Il vérifie si la personne (autre que les parents) est bien notée sur la fiche des autorisations et, si nécessaire, note des observations.

L'enfant rejoint l'une des salles d'activités où lui sont proposées des activités calmes (coloriage, scoubidous, pixels...). I groupe d'élémentaires sera accueilli dans la salle du 1<sup>er</sup> étage. (**Pas de jeux collectifs et sportifs jusqu'à 9h30**).

#### **9h30 : APPEL et PRESENTATION DES ACTIVITES**

Le temps « regroupement » se déroulera dans la salle d'activités du bas pour les maternelles et dans la salle de motricité pour les élémentaires. Les activités du matin seront présentées, puis un appel des enfants sera effectué. Ceux-ci passent aux toilettes avant de rejoindre la cour pour un temps libre.

#### **9h45/11h30 : TEMPS D'ACTIVITES**

Différents ateliers sont proposés aux enfants, entrecoupés de jeux libres. Les enfants de maternelle et d'élémentaire seront en activités séparés le matin et communes l'après-midi. L'enfant choisit les activités. Les animateurs susciteront, chez l'enfant, l'envie de découvrir de nouvelles activités. Un bilan permettant à chacun de s'exprimer, sera fait en fin d'activité.

#### **AVANT LE REPAS**

Entre 11h30 et 11h45 : après s'être lavé les mains les enfants sont en temps libre dans la cour.

Entre 11h45 et 12h : départ échelonné pour ceux qui ne mangent pas à la cantine.

Pour les autres, de 11h45 à 12h : passage aux toilettes puis installation à la cantine pour le repas.

#### **12h00/13h00 : REPAS**

#### **13h00/14h00 : TEMPS DE REPOS/TEMPS CALME**

Les maternelles (PS/MS) sortent de la cantine, passent aux toilettes et partent à la salle de repos. Les lits sont nominatifs. Les draps, couvertures et oreillers seront lavés tous les vendredis.

Les 5/11 ans rejoignent les salles d'activités pour un temps libre et des jeux calmes (les 3 salles).

Pas de jeux sportifs/collectifs. Pas de jeux de construction ou d'imitation à ce moment-là.

De 13h30 à 14h : **ACCUEIL des enfants de l'après-midi par l'animateur référent.**

### **14h/16h : TEMPS D'ACTIVITES**

Différents ateliers sont proposés aux enfants, entrecoupés de jeux libres. L'enfant choisit les activités. Les animateurs susciteront, chez l'enfant, l'envie de découvrir de nouvelles activités. Un bilan permettant à chacun de s'exprimer, sera fait en fin d'activité.

### **16h00/16h30 : GOUTER**

Après être passé aux toilettes, le goûter sera pris soit assis à table (dans ce cas les tables seront désinfectées avant), soit assis dans l'herbe.

Pendant le goûter un temps d'échanges avec les enfants sera instauré afin de leur permettre de s'exprimer sur leurs ressentis et/ou afin de recueillir leurs idées et leurs envies.

### **16h30/17h00 : TEMPS LIBRE**

### **17h00/18h30 : TEMPS D'ANIMATION ET ACCUEIL DU SOIR**

Départ échelonné des enfants à partir de 17h. Les parents sonnent et la/le directrice/directeur accompagne les enfants, les uns après les autres, jusqu'au portail. Elle/Il vérifie si la personne (autre que les parents) qui vient chercher l'enfant est bien notée sur la fiche des autorisations et surligne le nom de l'enfant sur la fiche en jaune. Elle transmet les informations de la journée concernant les enfants.

Pour les autres animateurs, leur rôle est d'animer ce temps (poursuivre l'activité de l'après-midi, proposer des petits ateliers, des jeux de sociétés, des jeux libres...)

- **Organisation du temps repas**

Le temps du repas est un moment convivial où les échanges avec les enfants sont privilégiés. Les enfants se servent à table (eau, plats, pain...). Ils pourront débarrasser leur assiette dans le plat.

L'accent continuera à être mis sur la découverte de nouvelles saveurs (demander aux enfants de goûter). La durée du repas est de 45 minutes à 1 heure au plus.

Dès le repas terminé, les enfants qui se reposent partent aux toilettes se laver les mains avant de rejoindre la salle de repos.

Les autres sortent en suivant et passent aux toilettes.

- **Organisation du temps calme/repos**

#### Temps calme :

Après le passage aux toilettes et le lavage des mains, les enfants sont rassemblés dans les salles d'activités afin que l'animateur puisse expliquer le déroulement de l'après-midi.

- Moment calme tranquille ou l'animateur mènera un temps de lecture ou un temps de relaxation (Cd, musique...)
- Temps libre de jeux calmes (jeux de société, lecture, dessins...).  
Pas de dinette, ni de jeux de construction sur ce temps-là.

### Temps repos :

Un animateur accompagne les enfants aux toilettes puis au lavage des mains. Les enfants récupèrent leurs doudous. Arrivée devant la porte de la salle repos les enfants se déchaussent, enlèvent leurs lunettes, pulls, leur serre-tête et leur pantalon s'ils le souhaitent et les déposent dans leur casier nominatif ou accrochent au porte-manteau.

Les enfants rejoignent leur lit (préalablement installé le matin) dans le calme.

L'animateur aide chaque enfant à s'installer (couverture, repérage du lit...) il explique alors aux enfants comment va se dérouler le temps repos :

- Qu'il va éteindre la lumière.
- Qu'il lira une histoire (lumière éteinte avec porte entre ouverte si besoin).
- Qu'il invitera les enfants à fermer leurs yeux pour imaginer l'histoire (les images ne seront pas montrées).
- Qu'il mettra la musique.
- Que s'ils se réveillent ils ne doivent pas faire de bruit et peuvent se lever pour rejoindre le groupe dans la salle d'activité (si l'animateur doit quitter la salle de repos penser à laisser la porte entrouverte).

### **Rôle et attitude de l'animateur :**

**Il doit parler à voix basse, être rassurant (geste, voix...).**

Il passe de lit en lit pour rassurer les enfants et s'installe près des plus remuants.

Au réveil (avant le goûter) l'animateur rentre dans la salle, plie les draps dans le calme et parle à voix basse, l'invite à se rechausser, à se rhabiller...

Les enfants rejoignent le reste du groupe au fur et à mesure.

## **4. Analyse de situation**

### **Analyse générale, en lien avec les objectifs**

Les enfants accueillis pendant les vacances, dont la majorité provient de L'agglo Foix-Varilhes, fréquentaient jusqu'alors l'accueil de loisirs de Foix.

Depuis avril 2019, durant les vacances, les enfants peuvent être accueillis sur quatre sites gérés par les Francas du Pays de Foix : Foix, Saint-Paul-de-Jarrat, Varilhes et Verniolle.

Ces enfants peuvent être accueillis dès 7h30 et jusqu'à 18h30 avec la possibilité de s'inscrire uniquement sur la demi-journée avec ou sans la prise de repas sur place.

### **Analyse liée au public :**

Cette année, sur le site de Saint-Paul-de-Jarrat, nous accueillons 40 enfants (16 en maternelle et 24 en élémentaire) contre 28 enfants habituellement au mois de juillet et 20 enfants (8 en maternelle et 12 en élémentaire) au mois d'août.

Cette structure est fréquentée essentiellement par des enfants de Saint-Paul-de-Jarrat et de Montgailhard, qui de vacances en vacances, commencent à se connaître et reviennent régulièrement sur les différentes périodes.

3 enfants en situation de handicap (TSA : Trouble du Spectre Autistique) viendront régulièrement pendant les vacances à l'ALSH de Saint-Paul-de-Jarrat ainsi qu'un autre en attente de dépistage de troubles TSA. Deux d'entre eux ne sont pas accompagnés par un AESH sur le temps extra-scolaire.

Nous accueillons également des enfants qui font « l'école à la maison ». Ils ne sont donc pas, au quotidien, en contact avec d'autres enfants.

Il nous semble donc important de prendre en compte, en amont, cette particularité et leurs besoins spécifiques pour qu'ils puissent être pleinement intégrés au groupe.

### **Analyse liée à la structure et à son fonctionnement :**

Au regard de l'augmentation du nombre d'enfants, les enfants de maternelle et d'élémentaire sont séparés dans les activités sur le temps du matin pour que chaque tranche d'âge puisse se retrouver autour d'activités spécifiques. Les deux publics sont mélangés l'après-midi, afin qu'ils puissent participer ensemble à des activités. Ils sont répartis dans les 4 salles d'activités, dans la cour ou dans la salle d'évolution.

Aussi, la reprise de l'ALAE de Saint-Paul-de-Jarrat par les Francas du Pays de Foix à cette rentrée 2022/2023 va permettre une continuité des temps péri et extra-scolaires, une bonne communication, une harmonisation dans le fonctionnement, une poursuite de certains projets et une mutualisation des moyens.

### **Analyse liée aux relations avec les parents :**

Les parents apprécient le côté « cocooning » de cette petite structure, ils sont en demande d'échanges et d'informations concernant la journée de leur enfant. Ils participent volontiers aux moments conviviaux proposés.

### **Orientation pédagogique de l'année :**

Dans le cahier des charges du nouvel appel d'offre, l'éducation à la citoyenneté, la laïcité et à l'environnement prennent une grande place.

En effet, « on ne naît pas citoyen, on le devient » (Spinoza). Et pour former le futur citoyen, il faut permettre aux jeunes de passer de l'individu au groupe, d'accepter l'autre dans sa différence, d'acquérir un esprit critique et de prendre des initiatives.

### **Constat suite à cette analyse :**

À la suite de ces différentes analyses, Il nous paraît donc important, en accord avec le projet éducatif de l'association d'aborder les valeurs de la citoyenneté de façon ludique.

### **Objectifs :**

**L'objectif principal est de favoriser « le bien vivre ensemble »**

- ▶ En permettant à chaque tranche d'âge d'évoluer à son rythme et de participer à des activités adaptées ;
- ▶ En créant du lien entre les enfants afin de développer l'entraide et le respect dans le groupe ;
- ▶ En favorisant la prise en compte des différences de chacun et en permettant ainsi l'intégration de tous.

Tout l'été, nous proposons aux enfants de relever des défis. Chaque semaine, un ALSH proposera aux autres structures un défi en lien avec les thèmes « ça flotte ! ça pique ! ça vole ! et ça brille ! ».

A travers ces thèmes nous souhaitons favoriser le vivre ensemble, le partage, la découverte...

**Tout en respectant le rythme de l'enfant.**